



## Assemblée générale

Distr. générale  
7 décembre 1999  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-quatrième session**  
**Cinquième Commission**  
Point 121 de l'ordre du jour  
**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001**

### **Prévisions concernant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi**

#### **Rapport du Secrétaire général**

##### *Résumé*

Le présent rapport est soumis dans le cadre des mesures prises par le Conseil de sécurité en 1999, à la demande des gouvernements ou sur la recommandation du Secrétaire général, concernant les missions de bons offices, de diplomatie préventive et de rétablissement de la paix après des conflits.

Dans sa résolution 53/206 du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a décidé qu'un montant de 86,2 millions de dollars aux taux révisés de l'exercice biennal 1998-1999 serait inscrit au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 au titre des missions politiques spéciales.

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses concernant huit missions politiques ayant trait à des questions dont le Conseil de sécurité est saisi et qui seront reconduites au-delà de l'exercice biennal en cours. Les ressources nécessaires, d'un montant estimatif total de 9 964 500 dollars, seraient prélevées sur le crédit de 86,2 millions de dollars qu'il est proposé d'ouvrir pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (A/54/6/Rev.1).

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–3	3
II. Présence politique des Nations Unies .....	4–37	3
A. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville .....	5–9	3
B. Bureau des Nations Unies au Burundi .....	10–14	4
C. Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi .....	15–18	4
D. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie .....	19–22	5
E. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria .....	23–26	6
F. Bureau des Nations Unies en Angola .....	27–30	6
G. Groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola .....	31–33	7
H. Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique .....	34–37	7
III. Prévisions de dépenses découlant des activités du Conseil de sécurité .....	38–39	8
IV. Mesure à prendre par l'Assemblée générale .....	40–41	10
 Annexes		
I. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000 .....		11
II. Bureau des Nations Unies au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000 .....		14
III. Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 30 juin 2000 .....		17
IV. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001 .....		19
V. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000 .....		22
VI. Bureau des Nations Unies en Angola : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 15 avril 2000 .....		25
VII. Groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 29 février 2000 .....		29
VIII. Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000 .....		31

## I. Introduction

1. L'objet du présent rapport est de solliciter le financement nécessaire pendant l'exercice biennal 2000-2001 pour huit missions politiques s'inscrivant dans le cadre des mesures prises par le Conseil de sécurité à la demande des gouvernements ou sur la recommandation du Secrétaire général.
2. Cinq de ces missions, à savoir l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, le Bureau des Nations Unies au Burundi, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria et le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, ont été créées avant 1998. Conformément aux dispositions de la résolution 41/213 du 19 décembre 1986, les ressources nécessaires pour ces entités ont été prises en compte dans le montant initial puis dans le montant révisé des crédits ouverts au budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999.
3. Les trois autres mandats, approuvés au cours de l'exercice biennal 1998-1999; concernent l'assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi, le Bureau des Nations Unies en Angola et les groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola.

## II. Présence politique des Nations Unies

4. On trouvera dans les paragraphes ci-dessous la description des missions de bons offices, de rétablissement de la paix et de consolidation de la paix dont le Conseil de sécurité reste saisi et pour lesquelles il demande au Secrétaire général d'approuver les ressources nécessaires à l'appui du processus de paix pendant l'exercice biennal 2000-2001.

### A. Bureau politique des Nations Unies à Bougainville (1 337 400 dollars)

5. Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a été créé en juillet 1998, avec l'assentiment du Conseil de sécurité (S/1998/507), comme suite aux demandes des parties à l'Accord sur la paix, la sécurité et le développement à Bougainville (Accord de Lincoln) (S/1998/287).
6. Dans une lettre datée du 28 octobre 1999 (S/1999/1152), adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général s'est référé à la lettre datée du 8 octobre 1999 que le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies avait adressée au Président du Conseil de sécurité pour lui transmettre la demande de son gouvernement tendant à ce que le mandat actuel du Bureau soit prorogé pour une nouvelle période de 12 mois. Le Ministre par intérim des affaires étrangères de la Papouasie-Nouvelle-Guinée avait également écrit au Secrétaire général dans ce sens.
7. Le Secrétaire général a indiqué que le nouveau Gouvernement papouan-néo-guinéen continuait de considérer le règlement de la crise de Bougainville comme une priorité. M. Michael Somare, Ministre papouan-néo-guinéen des affaires étrangères avait réaffirmé que son gouvernement était déterminé à mettre en oeuvre l'Accord de Lincoln et qu'il importait que les Nations Unies restent présentes dans le processus de paix. Le Secrétaire général a en outre informé le Conseil de sécurité que toutes les parties de Bougainville avaient exprimé leur soutien aux efforts déployés par le Bureau pour faire progresser le

processus de paix. Il avait donc l'intention de proroger la présence du Bureau pour une nouvelle période de 12 mois afin que celui-ci puisse continuer de s'acquitter des fonctions qui lui avaient été assignées dans l'Accord de Lincoln et d'aider à faciliter le dialogue politique entre les parties à l'Accord.

8. Dans une lettre datée du 10 novembre 1999 (S/1999/1153), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité avaient pris note de l'intention du Secrétaire général.

9. On trouvera à l'annexe I le détail des prévisions de dépenses concernant le Bureau pour 2000.

## **B. Bureau des Nations Unies au Burundi (2 332 400 dollars)**

10. L'Organisation des Nations Unies a mis en place une présence politique au Burundi en novembre 1993, comme suite à la demande du Conseil de sécurité priant le Secrétaire général de suivre de près la situation dans le pays. Par la suite, le Conseil de sécurité a continué d'appuyer toutes les initiatives en faveur de la paix et de la réconciliation au Burundi.

11. Le 12 avril 1999 (S/1999/425), le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité que le processus de paix au Burundi avait atteint un stade crucial et qu'il avait donc décidé de relever le niveau du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) en nommant son chef Représentant du Secrétaire général au Burundi (D-2). Le Conseil de sécurité a approuvé cette décision (voir S/1999/426).

12. Dans une lettre datée du 2 novembre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1999/1136), le Secrétaire général a indiqué que le processus de paix aurait dû aboutir à la conclusion d'un accord de paix général à Arusha d'ici à la fin de 1999 mais que, selon toute probabilité, cette éventualité ne se produirait pas et que les efforts de paix se poursuivraient en 2000. Une fois qu'un accord de paix aurait été obtenu, le BNUB devrait assumer des responsabilités supplémentaires dans la phase de consolidation de la paix après le conflit pour contribuer à renforcer la paix et la sécurité. Il faudrait à cette occasion aider à mettre en oeuvre l'accord de paix et à créer de nouvelles institutions, et appuyer les différentes réformes envisagées dans l'accord. Le Secrétaire général avait donc l'intention de proroger jusqu'à la fin de décembre 2000 la présence politique des Nations Unies au Burundi.

13. Dans une lettre datée du 5 novembre 1999 (S/1999/1137), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de l'intention du Secrétaire général.

14. On trouvera à l'annexe II le détail des prévisions de dépenses pour le Bureau des Nations Unies au Burundi pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000.

## **C. Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi (159 100 dollars)**

15. Dans une lettre datée du 15 octobre 1998 (S/1998/968), le Secrétaire général a informé le Conseil de sécurité qu'il avait décidé de nommer M. Ayité Jean-Claude Kpakpo (Bénin) Conseiller principal des Nations Unies auprès du Facilitateur du processus de paix au Burundi. L'Organisation des Nations Unies continuait d'appuyer le processus

de paix d'Arusha pour le Burundi, qui s'était déroulé jusque-là sous les auspices du regretté Mwalimu Julius Nyerere.

16. Dans une lettre datée du 2 novembre 1999 (S/1999/1138), adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a indiqué que les pourparlers de paix au Burundi avaient atteint une phase critique. Il était plus indispensable que jamais que l'Organisation des Nations Unies les appuie. Malheureusement, il n'y avait guère de chance de voir se concrétiser l'espoir de parvenir à un accord général de paix avant la fin de 1999, étant donné l'apparition de nouveaux obstacles qui avaient ralenti le processus. Le Secrétaire général avait donc décidé de maintenir M. Kpakpo dans ses fonctions jusqu'en juin 2000. Dans une lettre datée du 5 novembre 1999 (S/1999/1139), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité avaient pris note de la décision du Secrétaire général.

17. Le 3 décembre 1999, le Conseil de sécurité s'est félicité de ce qu'au huitième Sommet régional d'Arusha, M. Nelson Mandela ait été nommé le nouveau Facilitateur du processus de paix au Burundi.

18. Les ressources nécessaires pour le Conseiller principal des Nations Unies auprès du Facilitateur du processus de paix au Burundi figurent à l'annexe III.

#### **D. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (1 776 800 dollars)**

19. En avril 1995, comme suite à la demande du Conseil de sécurité, le Secrétaire général, avec l'appui du Conseil, a mis en place une petite mission politique pour continuer de suivre la situation en Somalie et tenir le Conseil informé en particulier de tous faits nouveaux touchant la situation humanitaire, la sécurité du personnel des organisations humanitaires en Somalie, le rapatriement des réfugiés et les retombées sur les pays voisins (voir S/1995/322). La situation en Somalie ne permettant pas d'ouvrir le Bureau politique des Nations Unies à Mogadishu, le Bureau a commencé à fonctionner à Nairobi le 15 avril 1995.

20. Dans une lettre datée du 2 novembre 1999 (S/1999/1134), adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a indiqué entre autres que, depuis sa création, le 15 avril 1995, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie suivait de près la situation en Somalie et tout ce qui s'y rapportait, et aidait le Secrétaire général à préparer les exposés et établir les rapports qu'il présentait périodiquement au Conseil à ce sujet. Le Bureau continuait également d'appuyer les efforts que faisait le Secrétaire général pour promouvoir la cause de la paix et de la réconciliation en Somalie, dans ses consultations avec les Somaliens et les États et organisations concernés. Étant donné que le Bureau jouait un rôle très important et utile et que le Conseil de sécurité s'était prononcé pour une participation continue de l'Organisation des Nations Unies à la recherche de la paix en Somalie, le Secrétaire général avait décidé de prolonger les activités du Bureau pour l'exercice biennal 2000-2001.

21. Dans une lettre datée du 5 novembre 1999 (S/1999/1135), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil prenaient note de la décision du Secrétaire général.

22. On trouvera à l'annexe IV le détail des prévisions de dépenses pour le Bureau pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001.

### **E. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (1 795 900 dollars)**

23. Dans une lettre datée du 12 octobre 1999, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1999/1064), le Secrétaire général a indiqué que depuis sa création, en novembre 1997, le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL) avait soutenu les efforts déployés par le Gouvernement libérien pour consolider la paix, promouvoir la réconciliation nationale et renforcer les institutions démocratiques. Le Bureau fournissait également un cadre politique permettant d'harmoniser et de dynamiser les actions entreprises dans le système des Nations Unies pour traiter les questions liées à la consolidation de la paix au lendemain du conflit. En coopération avec la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone et la Commission économique pour l'Afrique, le BANUL avait appuyé les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour relancer l'Union du fleuve Mano, un mécanisme de coopération sous-régionale entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

24. Des progrès décisifs avaient été accomplis au Libéria depuis la fin de la guerre civile en 1997, mais il restait encore beaucoup à faire, particulièrement en ce qui concernait la réconciliation nationale, la démocratisation, la réinsertion des anciens combattants, la bonne gestion des affaires publiques et la promotion de l'état de droit. Conscient du rôle de catalyseur joué par le BANUL dans l'effort de consolidation de la paix après le conflit, le Gouvernement libérien avait demandé que le mandat du Bureau soit prorogé jusqu'à la fin décembre 2000. Le Secrétaire général a informé le Conseil qu'il avait l'intention d'approuver cette prorogation.

25. Dans une lettre datée du 15 octobre 1999 (S/1999/1065), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil de sécurité prenaient note de l'intention du Secrétaire général.

26. On trouvera à l'annexe V les prévisions de dépenses concernant le BANUL pour 2000.

### **F. Bureau des Nations Unies en Angola (2 114 500 dollars)**

27. Dans une déclaration datée du 21 janvier 1999 (S/PRST/1999/3), le Président du Conseil de sécurité a souligné que le Conseil attachait une grande importance au maintien d'une présence multidisciplinaire des Nations Unies en Angola et se félicitait de l'intention du Secrétaire général d'engager d'urgence des consultations avec le Gouvernement angolais à ce sujet. Dans une lettre adressée le 11 août 1999 au Président du Conseil de sécurité (S/1999/871), le Secrétaire général a indiqué qu'il avait l'intention de procéder, à l'issue des consultations avec le Gouvernement angolais, à la création d'un nouveau Bureau multidisciplinaire des Nations Unies en Angola dont le mandat serait fondé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et sur les déclarations du Président du Conseil concernant l'Angola.

28. Par sa résolution 1268 (1999) du 15 octobre 1999, le Conseil de sécurité a autorisé la création, pour une période initiale de six mois devant expirer le 15 avril 2000, du Bureau des Nations Unies en Angola (BUNUA). Le Bureau serait doté de l'effectif nécessaire pour assurer la liaison avec les autorités politiques et militaires, les autorités de police et les autres autorités civiles, en vue de chercher à trouver des mesures qui permettraient de rétablir la paix, de venir en aide à la population angolaise sur les plans

du renforcement des capacités, de l'assistance humanitaire et de la promotion des droits de l'homme, et de coordonner d'autres activités. Le Conseil de sécurité a en outre décidé qu'en attendant la suite des consultations entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement angolais, le BUNUA compterait au maximum 30 administrateurs chargés de tâches fonctionnelles, accompagnés du personnel voulu pour assurer l'administration et les services d'appui.

29. Le Conseil de sécurité s'est déclaré prêt à examiner la forme que pourrait prendre la présence des Nations Unies en Angola et le mandat qui pourrait lui être assigné, selon ce que le Secrétaire général lui aura recommandé en consultation avec le Gouvernement angolais. Il a par ailleurs prié le Secrétaire général de lui présenter tous les trois mois un rapport sur l'évolution de la situation en Angola et d'y formuler ses recommandations quant aux mesures supplémentaires que le Conseil pourrait envisager de prendre pour promouvoir le processus de paix dans ce pays.

30. On trouvera à l'annexe VI les prévisions de dépenses concernant le Bureau des Nations Unies en Angola pour la période du 1er janvier au 15 avril 2000.

#### **G. Groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola (248 600 dollars)**

31. Prenant appui sur les recommandations formulées au sujet de la situation en Angola par le Président du Comité créé par la résolution 864 (1993) dans une lettre datée du 4 mai 1999 et son annexe (S/1999/509), le Conseil de sécurité a décidé, dans sa résolution 1237 (1999) du 7 mai 1999, de créer, pour une période six mois, les groupes d'experts qui y sont prévus et dont le mandat consiste à :

a) Rassembler des informations et procéder à des enquêtes, notamment en effectuant des visites dans les pays concernés, sur les violations qui seraient commises à l'égard des mesures imposées contre l'UNITA en ce qui concerne les armements et le matériel connexe, le pétrole et les produits pétroliers, les diamants et les mouvements de fonds de l'UNITA, comme il est spécifié dans les résolutions pertinentes, et recueillir des informations sur l'assistance militaire, y compris les mercenaires;

b) Identifier les parties qui se rendent complices des violations des mesures susvisées;

c) Recommander des mesures visant à mettre fin à ces violations et à renforcer l'application des mesures susvisées.

32. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) a désigné 10 experts qui se sont réunis pour la première fois à New York les 26 et 27 août 1999. Le mandat des groupes d'experts viendra à expiration à la fin du mois de février 2000 à moins que le Conseil de sécurité n'en décide autrement.

33. On trouvera à l'annexe VII les prévisions de dépenses relatives aux groupes d'experts pour la période du 1er janvier au 29 février 2000.

#### **H. Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique (199 800 dollars)**

34. Dans une lettre datée du 2 novembre 1999 (S/1999/1132) adressée au Président du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a indiqué que M. Mohammed Sahnoun, son Envoyé spécial en Afrique, avait pris une part active, en collaboration avec l'Organisation

de l'unité africaine (OUA) et les États-Unis d'Amérique, aux efforts déployés pour aider à régler le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Ces efforts avaient permis de faciliter la mise au point de l'Accord-cadre de l'OUA et de ses modalités d'application, deux documents qui avaient été acceptés par les deux parties. Les Arrangements techniques, qui avaient été établis à Alger par l'OUA, les États-Unis et l'Organisation des Nations Unies, avec la participation active de M. Sahnoun, et qui avaient pour objet de faire avancer l'application de l'Accord-cadre, avaient été acceptés par l'Érythrée. Des précisions avaient été demandées au sujet des questions soulevées par l'Éthiopie à propos de certaines des dispositions des Arrangements techniques et l'on s'employait à faire accepter ces derniers par l'Éthiopie. M. Sahnoun participait pleinement à ces efforts.

35. Par ailleurs, le Secrétaire général avait prié M. Sahnoun de suivre l'évolution de la situation dans d'autres pays de la sous-région de la corne de l'Afrique, en particulier la Somalie et le Soudan, et de le représenter aux réunions de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et du Forum des partenaires de l'IGAD concernant les deux pays.

36. Étant donné que les travaux de l'ONU en ce qui concerne les pays de la corne de l'Afrique se poursuivaient, le Secrétaire général a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 2000 la nomination de M. Sahnoun en tant que Conseiller du Secrétaire général pour l'Afrique. Dans une lettre datée du 5 novembre 1999 (S/1999/1133), le Président du Conseil de sécurité a informé le Secrétaire général que les membres du Conseil avaient pris note de la décision du Secrétaire général.

37. On trouvera à l'annexe VIII les prévisions de dépenses relatives à l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique pour 2000.

### III. Prévisions de dépenses découlant des activités du Conseil de sécurité

38. Le coût total des activités décrites dans les paragraphes précédents est estimé à 9 964 500 dollars. On trouvera dans les annexes I à VIII une ventilation des prévisions de dépenses et des informations complémentaires pour chacune des missions, dans l'ordre dans lequel elles sont présentées dans la section II du présent rapport.

39. L'ensemble des ressources nécessaires, ventilées par mission, et les besoins en personnel de chaque mission, par classe, sont récapitulés dans les tableaux 1 et 2 ci-après :

Tableau 1  
**Coût estimatif des activités découlant des questions dont le Conseil de sécurité est saisi**

	<i>Durée</i>	<i>En milliers de dollars des États-Unis</i>
Bureau politique des Nations Unies à Bougainville	Un an	1 337,4
Bureau des Nations Unies au Burundi	Un an	2 332,4
Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi	Six mois	159,1
Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	Deux ans	1 776,8
Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria	Un an	1 795,9
Bureau des Nations Unies en Angola	Trois mois et demi	2 114,5

	<i>Durée</i>	<i>En milliers de dollars des États-Unis</i>
Groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola	Deux mois	248,6
Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique	Un an	199,8
<b>Total</b>		<b>9 964,5</b>

Tableau 2  
Postes nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<b>Total personnel international</b>	<i>Agents locaux</i>	<b>Total général</b>
	<i>SGA</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total</b>					
<b>Bureau politique des Nations Unies à Bougainville</b>													
Effectif actuel	–	1	–	1	2	1	–	<b>5</b>	1	–	<b>6</b>	2	<b>8</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	–	1	2	1	–	<b>5</b>	1	–	<b>6</b>	2	<b>8</b>
<b>Bureau des Nations Unies au Burundi</b>													
Effectif actuel	–	1	–	2	1	–	2	<b>6</b>	2	3	<b>11</b>	17	<b>28</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	–	2	1	1	2	<b>7</b>	2	2	<b>11</b>	17	<b>28</b>
<b>Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi</b>													
Effectif actuel	–	1	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	1	<b>2</b>	1	<b>3</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	1	<b>2</b>	1	<b>3</b>
<b>Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie</b>													
Effectif actuel	–	1	–	1	1	–	–	<b>3</b>	2	–	<b>5</b>	2	<b>7</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	–	1	1	–	–	<b>3</b>	2	–	<b>5</b>	2	<b>7</b>
<b>Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria</b>													
Effectif actuel	–	1	–	1	2	2	–	<b>6</b>	2	2	<b>10</b>	5	<b>15</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	–	1	2	3	–	<b>7</b>	2	2	<b>11</b>	5	<b>16</b>
<b>Bureau des Nations Unies en Angola</b>													
Effectif actuel	–	1	1	2	12	10	–	<b>26</b>	8	11	<b>45</b>	28	<b>73</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	1	2	12	10	–	<b>26</b>	8	11	<b>45</b>	28	<b>73</b>
<b>Groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola</b>													
Effectif actuel	–	1	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	–	<b>1</b>	1	<b>2</b>
<i>Effectif proposé</i>	–	1	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	–	<b>1</b>	1	<b>2</b>
<b>Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique</b>													
Effectif actuel	1	–	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>
<i>Effectif proposé</i>	1	–	–	–	–	–	–	<b>1</b>	–	–	<b>1</b>	–	<b>1</b>

#### IV. Mesure à prendre par l'Assemblée générale

40. Par sa résolution 53/206 du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a décidé qu'un montant de 86,2 millions de dollars devait être inscrit au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 pour financer les missions politiques spéciales ayant trait à la paix et à la sécurité et devant être reconduites ou approuvées au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Les crédits alloués à ce type de mission figuraient auparavant dans le chapitre du budget consacré aux opérations de maintien de la paix. Il a été décidé de les inscrire désormais dans le chapitre relatif aux affaires politiques, compte tenu des responsabilités qui incombent au département concerné et dans un souci d'harmonisation avec la structure du plan à moyen terme. Comme indiqué au tableau 3.23 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (A/54/6/Rev.1), le montant de 86,2 millions de dollars correspondrait, après réévaluation des coûts, à un crédit de 90 387 200 dollars. Comme il est précisé au paragraphe 3.89 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001, l'utilisation du montant prévu serait subordonnée à l'approbation ou au renouvellement du mandat de chaque mission par l'Assemblée générale et/ou le Conseil de sécurité.

**41. L'Assemblée générale est donc priée d'approuver l'imputation du montant total des ressources nécessaires (9 964 500 dollars) sur le crédit de 90 387 200 dollars demandé au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 au titre des missions politiques spéciales.**

## Annexe I

## Bureau politique des Nations Unies à Bougainville : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépense	1998-1999 <sup>a</sup> crédits ouverts	1998-1999 montant estimatif des dépenses	1er janvier-31 décembre 2000	
			Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
<b>Total, catégorie I</b>	–	–	–	–
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	1 353,2	1 225,0	978,9	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>1 353,2</b>	<b>1 225,0</b>	<b>978,9</b>	–
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	17,2	38,1	47,3	–
2. Transports	94,2	84,8	23,8	–
3. Opérations aériennes	290,8	215,0	192,0	–
4. Transmissions	94,4	52,1	62,8	22,8
5. Matériel divers	91,8	69,5	12,5	2,5
6. Fournitures et services	86,3	60,0	15,1	–
7. Fret aérien et de surface	37,7	13,3	5,0	–
<b>Total, catégorie III</b>	<b>712,4</b>	<b>532,8</b>	<b>358,5</b>	<b>25,3</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	–	–	–	–
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>2 065,6</b>	<b>1 757,8</b>	<b>1 337,4</b>	<b>25,3</b>
<b>V. Contributions volontaires</b>	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2 056,6</b>	<b>1 757,8</b>	<b>1 337,4</b>	<b>25,3</b>

<sup>a</sup> La Mission a été créée en juillet 1998 et comme on s'attendait à ce que le déploiement soit reporté, les crédits ouverts pour l'exercice biennal 1998-1999 au titre des dépenses de personnel correspondaient aux dépenses pour une période de 15 mois.

## **B. Renseignements complémentaires**

### **Dépenses de personnel civil**

*Montant prévisionnel : 978 900 dollars*

1. Les ressources prévues (734 900 dollars) doivent permettre de maintenir en 2000 le même effectif de personnel international (1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 agent du Service mobile). Sur les six fonctionnaires recrutés sur le plan international, quatre ont été engagés spécifiquement pour la mission et par conséquent n'ont pas droit à l'indemnité de poste. Sur la base de l'expérience acquise au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le nombre d'agents locaux sera réduit de trois à deux en 2000. L'indemnité de subsistance (missions) qui sera versée au personnel international devrait s'élever à 175 700 dollars (à raison d'un taux journalier de 80 dollars). Les frais de voyage sont estimés à 68 300 dollars et se répartiraient entre les voyages autorisés du personnel entre New York et Bougainville (32 200 dollars) et pour les voyages dans la zone de la mission entre Arawa, Buka et Port Moresby (36 100 dollars).

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant prévisionnel : 358 500 dollars*

#### **Locaux**

2. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville n'a pas pu occuper les locaux mis gracieusement à sa disposition en raison des rénovations importantes qu'il a entreprises. À partir de 2000, deux bureaux seront loués à Arawa pour un loyer mensuel de 750 dollars chacun, ce qui fait un total de 18 000 dollars. Les frais de réparation et d'aménagements mineurs des locaux devraient se monter à 3 000 dollars. Les dépenses de carburant pour les groupes électrogènes, qui fonctionnent 24 heures sur 24, sont estimées à 26 300 dollars (soit, pour trois groupes électrogènes, 120 litres de carburant par jour à 0,60 dollar le litre).

#### **Transports**

3. Un montant de 8 400 dollars est prévu pour louer un véhicule à Port Moresby 10 jours par mois pendant les visites du chef du Bureau et d'autres membres du personnel. Les frais d'entretien et de réparation de trois véhicules sont estimés à 10 600 dollars. Les achats de carburant et lubrifiant devraient représenter un montant de 3 600 dollars, à raison d'une consommation moyenne de 500 litres par mois à 0,60 dollar le litre. Les frais d'assurance sont estimés à 1 200 dollars.

#### **Opérations aériennes**

4. Un hélicoptère Bell 206 sera affrété 20 heures par mois pour un coût estimatif de 800 dollars l'heure, pour les déplacements dans les zones de Bougainville non accessibles par terre (192 000 dollars).

#### **Transmissions**

5. Quatre téléphones seront achetés pour tirer pleinement parti du central téléphonique PABX qui a été envoyé par la Base logistique des Nations Unies à Brindisi (800 dollars). Il faudrait aussi acheter deux nouveaux terminaux INMARSAT M4 à large bande (22 000

dollars) pour remplacer les terminaux actuels qui fonctionnent souvent mal. Les frais de réparation et d'entretien du matériel de transmissions sont estimés à 4 000 dollars. Les frais de communication par réseaux commerciaux, y compris les frais de téléphone, de télécopie et de valise diplomatique, sont estimés à 36 000 dollars d'après les dépenses enregistrées jusqu'à présent.

#### **Matériel divers**

6. Le remplacement du matériel d'hébergement (tentes, lits de camp et autres), rendu nécessaire par l'usure normale du matériel, devrait représenter une dépense de 2 000 dollars. On prévoit d'acheter six extincteurs pour un coût estimé à 500 dollars. Les frais de réparation et d'entretien des trois groupes électrogènes et l'achat de pièces de rechange devraient se monter à 10 000 dollars compte tenu du fait que les appareils tourneront plus longtemps.

#### **Fournitures et services**

7. Les services contractuels de sécurité, nécessaires pour assurer la sécurité des bureaux, devraient coûter 800 dollars par mois. Les frais de papeterie et autres fournitures de bureau sont estimés à 250 dollars par mois. Les achats de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage devraient représenter 2 000 dollars et les abonnements 500 dollars.

#### **Fret aérien et de surface**

8. Un montant de 5 000 dollars est prévu pour le fret et le camionnage par les soins d'entreprises privées, nécessaires pour faire venir de l'extérieur de la zone de la mission des fournitures et des pièces de rechange et pour faire réparer certains articles à l'étranger.

## Annexe II

## Bureau des Nations Unies au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1er janvier-31 décembre 2000			
	1998-1999 crédits ouverts	1998-1999 montant estimatif des dépenses	Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–	–
<b>Total, catégorie I</b>	–	–	–	–
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	3 101,6	2 562,7	1 393,5	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>3 101,6</b>	<b>2 562,7</b>	<b>1 393,5</b>	–
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	116,6	147,7	96,3	–
2. Transports	101,6	98,0	561,6	498,0
3. Opérations aériennes	30,0	–	–	–
4. Transmissions	170,5	345,7	179,7	71,9
5. Matériel divers	48,9	185,7	57,9	49,6
6. Fournitures et services	81,9	63,1	40,0	–
7. Fret aérien et de surface	4,0	7,5	3,5	–
<b>Total, catégorie III</b>	<b>553,5</b>	<b>847,7</b>	<b>938,9</b>	<b>619,5</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Programmes d'information	–	–	–	–
2. Programmes de formation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	–	–	–	–
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>3 655,1</b>	<b>3 410,4</b>	<b>2 332,4</b>	<b>619,5</b>
<b>V. Contributions volontaires</b>				
<b>Total</b>	<b>3 655,1</b>	<b>3 410,4</b>	<b>2 332,4</b>	<b>619,5</b>

## B. Explications supplémentaires

### Dépenses de personnel civil

*Montant prévisionnel : 1 393 500 dollars*

1. Des dépenses de 847 100 dollars sont prévues au titre des effectifs : 11 membres du personnel international et 17 agents locaux, comme le montre le tableau 2. Il est proposé de modifier la composition de l'effectif de personnel international en renforçant les activités de fond par la création d'un poste P-3 de spécialiste des affaires politiques et en supprimant un poste de secrétaire recruté sur le plan international. Le nouveau spécialiste secondera le Représentant du Secrétaire général en assurant les relations avec les représentants de la société civile dans le but de faire régner un esprit de plus grande tolérance et d'instaurer un plus grand respect de la dignité humaine. Le montant des dépenses relatives au personnel international a été calculé en supposant un pourcentage de postes vacants égal à 15 % et en tenant compte du fait que les administrateurs qui sont engagés spécifiquement pour la mission n'ont pas droit à l'indemnité de poste. L'indemnité de subsistance (missions) à verser au personnel international (368 700 dollars) a été calculée aux taux de 131 dollars par jour pour les 30 premiers jours, puis 101 dollars par jour. En ce qui concerne les dépenses de voyage (39 000 dollars), on a prévu deux allers retours à New York, avec séjour de 7 jours, pour le Représentant du Secrétaire général, quatre voyages dans la zone de la mission et quatre voyages effectués dans la région par des membres de la mission. La prime de risque (138 700 dollars) continue de s'appliquer aux taux en vigueur.

### Dépenses opérationnelles

*Montant prévisionnel : 938 900 dollars*

#### Locaux

2. Le montant prévu (82 300 dollars) tient compte de l'augmentation des loyers du fait qu'il faudra plus de place en 2000 (482 mètres carrés au lieu des 368 loués jusqu'en juin 1999). De petits travaux d'aménagement des bureaux sont prévus pour un montant de 4 000 dollars, et les services d'entretien et les fournitures devraient revenir à 8 000 dollars. Sur la base des dépenses engagées en 1999, un crédit de 2 000 dollars est demandé pour les services collectifs de distribution.

#### Transports

3. Un montant de 483 000 dollars est prévu pour le remplacement de trois véhicules blindés. Le parc actuel comprend deux véhicules lourds blindés hérités d'une autre mission, qui sont en service depuis la création du Bureau en 1993, qui ont chacun une capacité de 10 passagers et qui sont à l'épreuve des mines. Le troisième est un véhicule léger 4 x 4 qui n'est pas renforcé contre les mines et qui est aussi en service depuis 1993. Pour les remplacer, compte tenu des menaces qui pèsent sur la sécurité et notamment du danger posé par les mines terrestres, il est proposé d'acheter quatre véhicules lourds blindés à l'épreuve des mines, chacun ayant une capacité de cinq passagers – ce qui est plus économique que de remplacer les véhicules actuels par des véhicules semblables et donnerait une plus grande souplesse à la mission dans l'utilisation des véhicules, en même

temps qu'une meilleure protection. Il est également proposé de remplacer un petit car (15 000 dollars) arrivé au terme de sa vie utile.

4. Les pièces de rechange, les réparations et l'entretien (43 200 dollars) ont été estimés en supposant une dépense moyenne de 200 dollars par véhicule et par mois. Le montant prévu pour les carburants et lubrifiants (15 400 dollars) correspond à une consommation de 30 litres de carburant à 0,50 dollar le litre par véhicule et par semaine, plus 10 % pour les lubrifiants. Le coût de l'assurance responsabilité est estimé à 5 000 dollars (277 dollars par véhicule et par an).

#### **Transmissions**

5. Un montant total de 71 900 dollars est demandé pour l'achat de matériel de transmission, à savoir : un commutateur complet (55 000 dollars) avec tous ses accessoires, pour remplacer le matériel existant, et d'autres pièces de matériel téléphonique tels qu'un élément LNB (10 000 dollars), un interface pour répéteur (700 dollars), des chargeurs de batterie (4 400 dollars) et deux téléphones portables (1 800 dollars). Les frais d'entretien et de réparation du matériel de transmission sont estimés à 14 800 dollars, y compris l'achat de pièces de rechange, de câble et d'accessoires téléphoniques, de batteries pour les répéteurs et les stations fixes, de câbles d'antenne et de pièces et fournitures diverses. Les frais de communication par réseaux commerciaux comprennent la location d'un répéteur INTELSAT à 4 000 dollars par mois (48 000 dollars), les redevances INMARSAT (1 200 dollars), le coût des communications par téléphone portable (9 600 dollars), le coût des communications locales, interurbaines et internationales (24 000 dollars), les services Internet (4 800 dollars) et les frais d'affranchissement et de valise diplomatique (5 400 dollars). L'augmentation des frais de communication par réseaux commerciaux s'explique en grande partie par la hausse des tarifs de location des répéteurs INTELSAT.

#### **Matériel divers**

6. Le montant prévu pour le matériel de traitement de données (21 100 dollars) correspond au remplacement de deux ordinateurs portatifs et à l'achat de deux imprimantes laser, d'un routeur interne, de deux modems, de logiciels et d'accessoires et fournitures divers. Des crédits sont aussi demandés pour acheter cinq petits blocs d'alimentation non interruptible et un gros (17 000 dollars), du matériel de sécurité (caméras, alarmes, etc. : 4 000 dollars), trois déchiqueteuses (4 500 dollars) et un climatiseur (3 000 dollars). Sur la base des dépenses passées, le montant prévu pour les pièces de rechange, l'entretien et la réparation du matériel de bureau s'élève à 8 300 dollars.

#### **Fournitures et services**

7. Le montant prévu pour les dépenses de représentation reste égal à 5 000 dollars. Les services divers comprennent la part du Bureau dans les dispositifs de sécurité locaux mis en place par les soins du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (20 000 dollars) et les services et traitements médicaux (5 000 dollars). Les dépenses de papeterie et de fournitures de bureau sont estimées à 5 500 dollars. Un montant de 4 500 dollars est proposé pour l'achat de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage et de fournitures médicales, électriques et diverses et pour les abonnements.

#### **Fret aérien et de surface**

8. Un montant de 3 500 dollars est prévu pour les services de fret et de camionnage assurés par des entreprises privées dont la dépense ne figure pas ailleurs.

## Annexe III

## Assistance fournie par l'ONU au Facilitateur du processus de paix au Burundi : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 30 juin 2000

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1er janvier-30 juin 2000		
	Engagements autorisés <sup>a</sup>	Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>			
1. Observateurs militaires	-	-	-
2. Autres dépenses afférentes au personnel	-	-	-
<b>Total, catégorie I</b>	-	-	-
<b>II. Personnel civil</b>			
1. Police civile	-	-	-
3. Personnel international et personnel local	235,8	146,7	-
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>235,8</b>	<b>146,7</b>	-
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>			
1. Locaux/hébergement	-	-	-
2. Transports	11,4	5,7	-
3. Opérations aériennes	-	-	-
4. Transmissions	9,9	3,6	-
5. Matériel divers	-	-	-
6. Fournitures et services	4,9	3,1	-
7. Fret aérien et de surface	-	-	-
<b>Total, catégorie III</b>	<b>26,2</b>	<b>12,4</b>	-
<b>IV. Autres programmes</b>			
1. Programmes d'information	-	-	-
2. Programmes de formation	-	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	-	-	-
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>262,0</b>	<b>159,1</b>	-
<b>V. Contributions volontaires</b>			
<b>Total</b>	<b>262,0</b>	<b>159,1</b>	-

<sup>a</sup> Résolution 52/223 de l'Assemblée générale.

## **B. Explications supplémentaires**

### **Dépenses de personnel civil**

*Montant estimatif : 146 700 dollars*

#### **Personnel international et personnel local**

1. On a compté les traitements, pour la période de six mois, du Conseiller principal des Nations Unies auprès du Facilitateur du processus de paix au Burundi (engagement de durée déterminée à la classe D-2), d'un secrétaire recruté sur le plan international [agent des services généraux (autres classes)] et d'un chauffeur (agent local – 66 100 dollars). Le montant prévu pour l'indemnité de subsistance (mission), soit 54 200 dollars, a été calculé sur la base de 149 dollars par jour pour deux membres du personnel international.
2. Un montant de 26 400 dollars est prévu pour les voyages autorisés effectués à New York par le Conseiller principal (deux voyages) pour tenir des consultations et participer à des entretiens sur le Burundi, un voyage effectué pour seconder le Facilitateur à une réunion de haut niveau, à Paris, avec les chefs de l'opposition démocratique et des représentants des pays francophones, et plusieurs voyages à l'intérieur de la région, effectués à l'occasion du Sommet des chefs d'État au Burundi, des pourparlers de paix d'Arusha et du Sommet des chefs d'État de la coopération de l'Afrique de l'Est.

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant prévisionnel : 12 400 dollars*

#### **Transports**

3. Un montant de 5 700 dollars est prévu pour la location de véhicules à 950 dollars par mois, y compris les frais d'entretien, de carburant et d'assurance.

#### **Transmissions**

4. Un crédit de 3 600 dollars est demandé pour les communications par réseaux commerciaux, y compris l'interurbain et l'international et les frais de télécopie.

#### **Fournitures et services**

5. Un montant total de 3 100 dollars est demandé pour la papeterie et les fournitures de bureau (2 400 dollars), les abonnements à des journaux et périodiques (400 dollars) et l'achat de fournitures diverses (300 dollars).

## Annexe IV

**Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie :  
prévisions de dépenses pour la période  
du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001**

**A. État récapitulatif**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1998-1999 crédits ouverts	1998-1999 montant estimatif des dépenses	1er janvier-31 décembre 2001	
			Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	-	-	-	-
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	-	-	-	-
<b>Total, catégorie I</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	-	-	-	-
2. Personnel international et personnel local	1 889,1	1 163,8	1 271,4	-
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>1 889,1</b>	<b>1 163,8</b>	<b>1 271,4</b>	<b>-</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	38,4	2,4	2,4	-
2. Transports	68,8	85,4	61,2	-
3. Opérations aériennes	240,0	203,9	211,2	-
4. Transmissions	64,8	38,2	48,0	-
5. Matériel divers	24,0	12,0	24,0	-
6. Fournitures et services	133,2	113,2	153,8	-
7. Fret aérien et de surface	12,0	-	4,8	-
<b>Total, catégorie III</b>	<b>581,2</b>	<b>455,1</b>	<b>505,4</b>	<b>-</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Programmes d'information	-	-	-	-
2. Programmes de formation	-	-	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>2 470,3</b>	<b>1 618,9</b>	<b>1 776,8</b>	<b>-</b>
<b>V. Contributions volontaires</b>				
<b>Total</b>	<b>2 470,3</b>	<b>1 618,9</b>	<b>1 776,8</b>	<b>-</b>

## **B. Explications supplémentaires**

### **Dépenses de personnel civil**

*Montant prévisionnel* : 1 271 400 dollars

1. Des crédits de 802 500 dollars sont demandés pour maintenir en poste pendant l'exercice biennal 2000-2001 cinq membres du personnel international (1 D-2, 1 P-5, 1 P-4 et 2 agents des services généraux) et deux agents locaux (1 chauffeur et 1 chauffeur-coursier). Le montant à prévoir pour les indemnités de subsistance (missions) du personnel international est estimé à 350 600 dollars (113 dollars par jour). Un taux de vacance de postes de 10 % a été appliqué aux dépenses relatives au personnel international, compte tenu de ce qui avait été constaté au cours de l'exercice biennal 1998-1999.
2. Il est également proposé d'affecter des ressources aux voyages aller retour autorisés pour se rendre de Nairobi à diverses destinations. On a estimé que le Chef du Bureau politique se rendrait à New York deux fois par an pour des consultations et réunions d'information (25 100 dollars). En outre, le Chef du Bureau et un spécialiste des questions politiques se rendront dans différents pays de la région (93 200 dollars).

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant prévisionnel* : 505 400 dollars

#### **Locaux**

3. On a prévu une dépense de 100 dollars par mois pour l'entretien des bureaux et les travaux de réparation.

#### **Transports**

4. Le montant prévu (61 200 dollars) comprend la location de véhicules à quatre roues motrices pour les déplacements en Somalie (1 000 dollars par mois) et l'utilisation de quatre véhicules appartenant au Bureau : frais d'assurance (150 dollars par véhicule et par an), carburant et lubrifiants (1 000 dollars) par mois et pièces de rechange, réparations et entretien (500 dollars par mois).

#### **Opérations aériennes**

5. On a prévu la location d'un appareil pour se rendre en Somalie et au «Somaliland», sur la base des dépenses actuelles (1 100 dollars de l'heure pour huit heures par mois en moyenne).

#### **Transmissions**

6. Des crédits de 48 000 dollars sont demandés pour les communications par réseaux commerciaux (communications locales, interurbaines et internationales, câbles et télécopies), à raison de 1 500 dollars par mois en moyenne, et pour les dépenses diverses (valise diplomatique et autres), à raison de 500 dollars par mois.

**Matériel divers**

7. On a prévu des dépenses de 500 dollars par mois pour acheter des pièces de rechange et des fournitures informatiques, et le même montant pour les pièces de rechange et l'entretien du matériel et du mobilier divers.

**Fournitures et services**

8. Les dépenses relatives aux services contractuels (96 000 dollars) concernent les services de deux traducteurs-interprètes somalis (à Nairobi et Mogadishu) coûtant chacun 2 000 dollars par mois. Figure également à cette rubrique la part des dépenses relatives au personnel de sécurité revenant au Bureau politique, soit 11 500 dollars par an. Les dépenses de représentation ont été estimées à 200 dollars par mois, et les autres services divers à 500 dollars par mois.

9. Les dépenses de papeterie et de fournitures de bureau ont été estimées à 12 000 dollars. Il est proposé de prévoir un montant de 3 600 dollars pour les abonnements et un montant de 2 400 dollars pour les autres fournitures diverses.

**Fret aérien et de surface**

10. On a prévu des dépenses de 200 dollars par mois pour le fret transporté par des entreprises privées et les autres dépenses connexes (fournitures et matériel divers n'ayant pas été comptés ailleurs).

## Annexe V

## Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1998-1999 crédits ouverts	1998-1999 montant estimatif des dépenses	1er janvier-31 décembre 2000	
			Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	-	-	-	-
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	-	-	-	-
<b>Total, catégorie I</b>	-	-	-	-
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	-	-	-	-
2. Personnel international et personnel local	2 745,5	2 113,3	1 254,2	-
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>2 745,5</b>	<b>2 113,3</b>	<b>1 254,2</b>	-
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	266,9	249,4	156,3	-
2. Transports	171,1	179,3	52,2	-
3. Opérations aériennes	60,0	-	-	-
4. Transmissions	282,2	366,9	263,2	17,2
5. Matériel divers	67,2	66,7	10,9	4,9
6. Fournitures et services	97,6	112,4	53,1	-
7. Fret aérien et de surface	6,0	23,1	6,0	-
<b>Total, catégorie III</b>	<b>951,0</b>	<b>997,8</b>	<b>541,7</b>	<b>22,1</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Programmes d'information	-	-	-	-
2. Programmes de formation	-	-	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	-	-	-	-
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>3 696,5</b>	<b>3 111,1</b>	<b>1 795,9</b>	<b>22,1</b>
<b>V. Contributions volontaires</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 696,5</b>	<b>3 111,1</b>	<b>1 795,9</b>	<b>22,1</b>

## B. Explications supplémentaires

### Dépenses de personnel civil

*Montant prévisionnel : 1 254 200 dollars*

1. Des ressources (859 100 dollars) sont prévues pour le personnel existant (1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 agents du Service mobile, 2 agents des services généraux recrutés sur le plan international et 5 agents locaux), plus un fonctionnaire de l'information de classe P-3. On applique aux dépenses de personnel international un taux de 5 % pour postes vacants qui rend compte aussi du fait que 7 des 11 fonctionnaires recrutés sur le plan international n'ont pas droit à une indemnité de poste du fait qu'ils ont été nommés pour la mission. L'indemnité de subsistance (missions) des 11 fonctionnaires recrutés sur le plan international (338 100 dollars) est calculée à raison de 130 dollars par jour pour les 30 premiers jours et 90 dollars par jour ensuite.
2. On prévoit également un montant de 57 000 dollars pour les frais de voyage entre Monrovia et différentes destinations. Le Chef de la mission pourrait selon les prévisions se rendre trois fois à New York pour sept jours à chaque fois (17 400 dollars) et dans différentes villes de la région – Abuja, Accra, Abidjan, Banjul, Dakar et d'autres – à raison d'un voyage de quatre jours par mois (20 400 dollars). Il est prévu également que deux spécialistes des questions politiques se rendent dans des pays de la région, à raison de six voyages chacun, d'une durée de sept jours par voyage (19 200 dollars).

### Dépenses opérationnelles

*Montant prévisionnel : 541 700 dollars*

#### Locaux

3. Un montant de 62 400 dollars est prévu pour la location de locaux de bureaux (5 000 dollars par mois) et de locaux pour le matériel satellitaire (200 dollars par mois). Les autres dépenses prévues concernent de petites modifications et rénovations des locaux (6 000 dollars), des produits d'entretien (2 400 dollars), des services d'entretien (2 400 dollars) et les services collectifs de distribution (60 500 dollars). Le coût estimatif de ces derniers a été calculé sur l'hypothèse d'une consommation mensuelle de carburant de 2 400 gallons (9 072 litres) à 2 dollars le gallon (0,52 dollar le litre), majorée de 5 % pour les lubrifiants, pour deux groupes électrogènes de 75 KVA et trois de 15 KVA (situés dans les bureaux et dans les locaux des transmissions satellitaires).
4. On prévoit 22 600 dollars pour les services contractuels : il s'agit des dispositions de sécurité pour les bureaux et les locaux de transmissions satellitaires (1 600 dollars par mois) et des services de nettoyage (280 dollars par mois).

#### Transports

5. Le montant prévu (52 200 dollars) est destiné aux pièces de rechange, réparations et entretien (19 800 dollars, à raison de 150 dollars par véhicule et par mois, pour les 11 véhicules du parc automobile de la mission), aux carburants et lubrifiants (26 400 dollars, à raison de 1 000 gallons, soit 3 780 litres, par mois, plus 10 % du coût de l'essence pour les lubrifiants) et à l'assurance des véhicules (6 000 dollars).

### **Transmissions**

6. Il est demandé 17 200 dollars (fret compris) pour l'achat de matériel de transmissions : cinq radios mobile VHF polyvalentes, deux radios mobiles HF, un autocommutateur pour remplacer celui qui avait été reçu de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) et quatre télécopieurs pour remplacer du matériel désuet. Les frais des pièces de rechange, fournitures et entretien pour le matériel de transmissions sont estimés à 9 000 dollars sur la base de l'expérience passée. Un autre montant de 237 000 dollars permettra de financer : a) la location d'un répéteur INTELSAT (8 000 dollars par mois); b) les frais du contrat INMARSAT (1 000 dollars par mois); c) les frais de téléphone (appels locaux et internationaux) et de location d'un circuit (10 250 dollars par mois, sur la base des frais de 1999); et d) les frais de valise diplomatique et d'affranchissement (500 dollars par mois).

### **Matériel divers**

7. On estime à 4 900 dollars les frais de remplacement (fret compris) d'une photocopieuse et de trois petites déchiqueteuses provenant des stocks de la MONUL. On prévoit par ailleurs 6 000 dollars pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien correspondant au mobilier et au matériel de bureau, ainsi qu'aux groupes électrogènes.

### **Fournitures et services**

8. Les montants prévus à cette rubrique comprennent 5 000 dollars pour les services médicaux assurés par le dispensaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à l'intention du personnel local de la mission, 2 000 dollars pour des manifestations officielles et 28 100 pour des services divers, notamment les frais bancaires et les services contractuels pour l'alimentation en eau, les réparateurs et les plantons.

9. La papeterie, les fournitures de bureau et les fournitures pour le matériel informatique sont estimées à 12 000 dollars. On demande 1 000 dollars pour les abonnements et 5 000 dollars pour d'autres fournitures diverses (produits de nettoyage et d'hygiène, fournitures électriques).

### **Fret aérien et de surface**

10. Un montant de 6 000 dollars est destiné au fret commercial et autres frais connexes correspondant à des pièces de rechange et d'autres articles qu'on ne peut se procurer sur place.

## Annexe VI

## Bureau des Nations Unies en Angola : prévisions de dépenses pour la période du 1er janvier au 15 avril 2000

### A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	16 octobre- 31 décembre 1999 montant estimatif des dépenses	1er janvier-15 avril 2000	
		Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>			
1. Observateurs militaires	23,2	37,2	–
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	–	–	–
<b>Total, catégorie I</b>	<b>23,2</b>	<b>37,2</b>	<b>–</b>
<b>II. Personnel civil</b>			
1. Police civile	15,5	24,8	–
2. Personnel international et personnel local	1 029,0	1 684,0	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–
<b>Total, catégorie II</b>	<b>1 044,5</b>	<b>1 708,8</b>	<b>–</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>			
1. Locaux/hébergement	86,3	51,8	–
2. Transports	34,7	75,6	–
3. Opérations aériennes	28,9	40,5	–
4. Transmissions	56,6	76,0	–
5. Matériel divers	6,0	69,0	55,0
6. Fournitures et services	16,2	28,2	–
7. Fret aérien et de surface	–	4,0	–
<b>Total, catégorie III</b>	<b>228,7</b>	<b>345,0</b>	<b>55,0</b>
<b>IV. Autres programmes</b>			
1. Programmes d'information	6,4	8,5	–
2. Programmes de formation	–	15,0	–
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>6,4</b>	<b>23,5</b>	<b>–</b>
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>1 302,8</b>	<b>2 114,5</b>	<b>55,0</b>
<b>V. Contributions volontaires</b>			
<b>Total</b>	<b>1 302,8</b>	<b>2 114,5</b>	<b>55,0</b>

## **B. Explications supplémentaires**

### **Dépenses de personnel militaire**

*Montant prévisionnel : 37 200 dollars*

1. L'indemnité de subsistance (missions) a été calculée à raison de 116 dollars par jour, pour trois officiers de liaison, soit 318 jours/homme (36 900 dollars).
2. Trois officiers de liaison percevront une indemnité d'habillement au taux standard applicable aux observateurs militaires, soit 100 dollars par personne tous les six mois. On a donc prévu un montant de 300 dollars à cette fin.

### **Personnel civil**

*Montant prévisionnel : 1 708 800 dollars*

#### **Police civile**

3. Deux membres de la police civile percevront une indemnité de subsistance (missions) à raison de 116 dollars par jour, soit 212 jours/homme (24 600 dollars).
4. L'indemnité d'habillement a été calculée aux taux standard, soit 100 dollars par personne tous les six mois. On a donc prévu un montant de 200 dollars à cette fin.

#### **Personnel international et personnel local**

5. Le tableau d'effectifs proposé comprend 45 fonctionnaires recrutés sur le plan international (1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 12 P-4, 10 P-3, 8 agents du Service mobile et 11 agents des services généraux) et 28 fonctionnaires recrutés sur le plan local. Les traitements et les dépenses communes de personnel sont estimés à 1 160 300 dollars. Le taux de postes vacants, appliqué aux dépenses de personnel, est respectivement de 10 % pour le personnel international et 5 % pour le personnel local. Le chiffre de ces dépenses est calculé par ailleurs en partant de l'hypothèse selon laquelle 60 % des administrateurs et des agents du Service mobile sont nommés pour la mission, et n'ont donc pas droit à une indemnité de poste. Les heures supplémentaires du personnel local sont estimées à 400 dollars par mois.

6. L'indemnité de subsistance (missions) du personnel international est calculée à raison de 116 dollars par jour, soit 498 000 dollars. Les frais de voyage (24 400 dollars pour la période considérée) correspondent aux déplacements du personnel se rendant d'Angola à New York pour des consultations et des réunions préparatoires, ainsi que dans d'autres pays de la région pour des réunions avec des responsables gouvernementaux, et à l'indemnité de subsistance pendant les déplacements en Angola.

#### **Dépenses opérationnelles**

*Montant prévisionnel : 345 000 dollars*

#### **Locaux**

7. Il n'est pas demandé de ressources pour la location de locaux, du fait que le Gouvernement du pays hôte continuera à fournir à titre gracieux des locaux de bureaux à Vila Espa. On a prévu 1 000 dollars par mois pour les petites transformations et

rénovations et les produits d'entretien, 900 dollars par mois pour les services d'entretien, qui comprennent l'enlèvement des ordures et les nécessités imprévues (lutte contre les nuisibles), et 1 500 dollars par mois pour les services contractuels d'entretien et de nettoyage. Le montant total demandé est de 12 100 dollars.

8. Pour les services collectifs de distribution, le montant demandé comprend l'alimentation en eau et le carburant pour les groupes électrogènes. L'alimentation en eau est estimée à 1 200 dollars par mois (70 200 litres par mois à 17 dollars le mètre cube), soit au total 4 200 dollars. La consommation de carburant pour un groupe électrogène de 250 KVA est de 48 litres/heure à 0,50 dollar le litre; le groupe fonctionne 14 heures par jour. Du 1er janvier au 15 avril 2000 (106 jours), le coût estimatif du carburant est donc de 35 600 dollars.

### **Transports**

9. Les véhicules transférés de la Mission des Nations Unies en Angola (MONUA) au Bureau des Nations Unies en Angola sont au nombre de 34. Le bureau de pays du PNUD assurera l'entretien et les réparations (lubrifiants, pièces de rechange et pneus compris) dans un nouvel atelier de services communs, fournissant des services d'appui logistique de terrain à tous les organismes et projets des Nations Unies en Angola. Le coût moyen mensuel est estimé à 300 dollars par véhicule, plus une redevance de 14 % au PNUD. Pour la période considérée de trois mois et demi, le total estimatif s'élève à 40 700 dollars.

10. On a estimé à 17 litres la consommation journalière de carburant par véhicule, au prix de 0,50 dollar le litre. Les dépenses de carburant pour les 34 véhicules sont donc estimées à 30 300 dollars pour trois mois et demi.

11. En se basant sur la police d'assurance actuelle des véhicules de la MONUA, qui vient à expiration le 31 décembre 1999, on a estimé à 465 dollars par véhicule et par an le montant des frais d'assurance, qui s'élève donc, pour la période du 1er janvier au 15 avril 2000, à 4 600 dollars pour 34 véhicules.

### **Opérations aériennes**

12. On prévoit qu'au cours de la période considérée un groupe de six fonctionnaires de la mission se rendra dans les provinces angolaises deux fois par mois. On a donc prévu des ressources pour l'utilisation selon les besoins d'un avion (B-200 de 10 places) sous contrat avec le Programme alimentaire mondial, à raison de 680 dollars de l'heure, pour 17 heures par mois, soit au total 40 500 dollars. Le tarif horaire comprend le carburant et les coûts accessoires.

### **Transmissions**

13. Les besoins en matériel de transmissions sont couverts par transfert de matériel de la MONUA. On n'a donc prévu à cette rubrique que les pièces de rechange (18 700 dollars), y compris les câbles et accessoires téléphoniques, les batteries pour les répéteurs, les câbles d'antenne et diverses fournitures (fusibles, cordons d'essai et raccords de câble).

14. En se fondant sur l'expérience de la MONUA, on demande 57 300 dollars pour les communications par réseaux commerciaux. Il s'agit des frais de téléphone et de télécopie pour les communications locales et interurbaines (31 500 dollars), de l'utilisation des téléphones mobiles (4 900 dollars), de l'utilisation des terminaux INMARSAT (4 600 dollars), des services Internet (8 700 dollars) et des frais de valise diplomatique et d'affranchissement (7 600 dollars).

### **Matériel divers**

15. Il est demandé 51 500 dollars pour faire enregistrer au nom de la nouvelle mission les licences d'utilisation de logiciels administratifs standard : SUNSYSTEM (25 000 dollars), Progen (10 000 dollars), Reality (6 000 dollars) et e-mail notes (10 500 dollars).

16. On a prévu 3 500 dollars pour remplacer du matériel divers tel que ventilateurs électriques, climatiseurs, etc., qui seront hors d'usage.

17. Les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du matériel (groupes électrogènes, matériel informatique et autre) sont estimés à 4 000 dollars par mois (soit 48 000 dollars). Pour la période se terminant le 15 avril 2000, le coût estimatif sera donc de 14 000 dollars.

### **Fournitures et services**

18. Les services de sécurité seront assurés par le PNUD, le coût en étant réparti en tant que service commun, selon les directives fixées par le Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité. On estime à 3 020 dollars par mois la part du Bureau des Nations Unies en Angola (soit 10 500 dollars). On a également prévu des ressources pour les services médicaux assurés par le PNUD (5 dollars par personne et mois pour trois mois et demi, soit 1 400 dollars), et pour l'évacuation médicale d'une personne (5 000 dollars).

19. Les dépenses de représentation du bureau sont estimées à 400 dollars par mois, soit 1 400 dollars. On a prévu aussi 1 000 dollars par mois pour des services divers (impression, développement de photographies et autres services).

20. La papeterie, les fournitures de bureau et les fournitures pour le matériel informatique sont estimées à 1 000 dollars par mois. On demande aussi 500 dollars par mois pour les produits de nettoyage et d'hygiène, 400 dollars pour la période considérée pour des abonnements à des journaux locaux et internationaux, et 200 dollars par mois pour des fournitures diverses, y compris consommables (remplissage des extincteurs, par exemple).

### **Fret aérien et de surface**

21. Un montant de 4 000 dollars est demandé pour les frais de transport, de traitement et de dédouanement non prévus ailleurs. La mission ne dispose pas de ressources intégrales pour le transport aérien, et devra donc faire appel à des services commerciaux de transport aérien et de surface.

### **Autres programmes**

*Montant prévisionnel : 23 500 dollars*

### **Programmes d'information**

22. Des ressources (8 500 dollars) sont prévues pour la publication d'un périodique, la production d'émissions de radio et de télévision, l'achat de cassettes et d'autres fournitures, ainsi que des programmes de sensibilisation aux droits de l'homme et d'autres activités d'information (expositions, notamment).

### **Programmes de formation**

23. On demande des ressources pour la participation d'un agent du Service mobile à un stage de formation à Brindisi sur les technologies de l'information et de la communication (coût estimatif : 7 000 dollars), et pour quatre stages sur les droits de l'homme, que la mission organiserait à Luanda (coût moyen : 2 000 dollars le stage).



## Annexe VII

**Groupes d'experts du Conseil de sécurité sur l'Angola :  
prévisions de dépenses pour la période  
du 1er janvier au 29 février 2000**

**A. État récapitulatif**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>1er janvier-29 février 2000</i>	
	<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
<b>I. Personnel militaire</b>		
1. Observateurs militaires	-	-
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	-	-
<b>Total, catégorie I</b>	-	-
<b>II. Personnel civil</b>		
1. Police civile	-	-
2. Personnel international et personnel local	230,6	-
3. Volontaires des Nations Unies	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>230,6</b>	-
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>		
1. Locaux/hébergement	4,0	-
2. Transports	2,4	-
3. Opérations aériennes	-	-
4. Transmissions	4,0	-
5. Matériel divers	-	-
6. Fournitures et services	7,6	-
7. Fret aérien et de surface	-	-
<b>Total, catégorie III</b>	<b>18,0</b>	-
<b>IV. Autres programmes</b>		
1. Programmes d'information	-	-
2. Programmes de formation	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	-	-
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>248,6</b>	-
<b>V. Contributions volontaires</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>248,6</b>	-

**B. Explications supplémentaires****Personnel civil***Montant prévisionnel : 230 600 dollars*

**Personnel international et personnel local**

1. Le montant de 37 800 dollars demandé au titre du personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) doit permettre de couvrir les traitements du porte-parole du Groupe d'experts (classe D-2) et d'un secrétaire (agent des services généraux – autres classes).
2. Le montant de 192 800 dollars doit permettre de couvrir les frais de voyage des 10 experts qui quitteront New York pour se rendre en Angola, dans différents pays d'Afrique australe et dans certains pays d'Europe, aux fins des consultations et de la collecte des données requises par leur mandat.

**Dépenses opérationnelles**

*Montant prévisionnel : 18 000 dollars*

**Locaux**

3. Lorsque les experts se rendront en Afrique australe, des ressources seront nécessaires pour mettre à leur disposition des bureaux temporaires de manière à faciliter leurs travaux dans la région. Un montant de 4 000 dollars est demandé pour rembourser au bureau local du PNUD, le cas échéant, les installations qu'il pourrait mettre éventuellement à la disposition des experts, ou pour la location d'un bureau pour une période de brève durée.

**Transports**

4. Un montant de 2 400 dollars est demandé pour la location de véhicules de manière à faciliter les réunions des experts avec des dirigeants locaux durant la durée de leur mission.

**Transmissions**

5. Un montant de 2 000 dollars par an est prévu pour couvrir le coût des transmissions commerciales, y compris les communications téléphoniques interurbaines, les frais de télécopie et les frais de location et d'utilisation de téléphones cellulaires et de téléphones par satellite.

**Fournitures et services**

6. Le montant demandé de 7 600 dollars se répartit comme suit : coût des services d'agents d'appui locaux tels que chauffeurs et secrétaires qui sont normalement fournis par les bureaux locaux du PNUD (5 000 dollars); dépenses de représentation d'un montant estimatif de 300 dollars par mois (600 dollars); et papeterie et fournitures diverses (2 000 dollars).

## Annexe VIII

**Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique :  
prévisions de dépenses pour la période  
du 1er janvier au 31 décembre 2000**

**A. État récapitulatif**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	1998-1999 crédits ouverts	1998-1999 montant estimatif des dépenses	1er janvier-31 décembre 2000	
			Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	-	-	-	-
2. Autres dépenses afférentes au personnel militaire	-	-	-	-
<b>Total, catégorie I</b>	-	-	-	-
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	-	-	-	-
2. Personnel international et personnel local	263,5	254,4	170,8	-
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>263,5</b>	<b>254,4</b>	<b>170,8</b>	-
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	-	-	-	-
2. Transports	-	-	-	-
3. Opérations aériennes	50,0	20,0	20,0	-
4. Transmissions	18,0	9,0	6,0	-
5. Matériel divers	-	-	-	-
6. Fournitures et services	-	7,0	3,0	-
7. Fret aérien et de surface	-	-	-	-
<b>Total, catégorie III</b>	<b>68,0</b>	<b>36,0</b>	<b>29,0</b>	-
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Programmes d'information	-	-	-	-
2. Programmes de formation	-	-	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	-	-	-	-
<b>Montant total des ressources nécessaires</b>	<b>331,5</b>	<b>290,4</b>	<b>199,8</b>	-
<b>V. Contributions volontaires</b>				
<b>Total</b>	<b>331,5</b>	<b>290,4</b>	<b>199,8</b>	-

## **B. Explications supplémentaires**

### **Personnel civil**

*Montant prévisionnel : 170 800 dollars*

#### **Personnel international et personnel local**

1. Un montant est demandé pour couvrir le coût du traitement de l'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique (poste ayant rang de Secrétaire général adjoint) pour la durée effective de son détachement à concurrence d'une période maximum de neuf mois (75 600 dollars).
2. Le montant de 95 200 dollars se répartit comme suit : coût des frais de voyage officiel pour représentation, missions de consultation et participation à des réunions concernant les questions relatives à la démarcation de la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée (27 600 dollars); Somalie (24 700 dollars); Congo (15 000 dollars); et Soudan (13 600 dollars). L'Envoyé spécial participerait aux réunions de l'Organe central de l'Organisation de l'unité africaine sur les conflits et au Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement devant se tenir à Oslo et à Rome au sujet du Soudan et de la Somalie, et participerait en qualité d'observateur aux pourparlers de paix sur le Soudan devant avoir lieu dans la sous-région sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, y compris les consultations avec les médiateurs et les parties concernées. L'Envoyé spécial se rendrait également au Siège (14 300 dollars) pour y engager des consultations avec le Secrétaire général et des hauts fonctionnaires et rendre compte de ses activités au Conseil de sécurité.

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant prévisionnel : 29 000 dollars*

#### **Opérations aériennes**

3. Des ressources d'un montant de 20 000 dollars sont demandées pour la location d'un avion pour une durée de 20 heures, à raison de 1 000 dollars par heure, afin de faciliter les déplacements entre les villes n'ayant pas de vols commerciaux directs. Ce montant doit permettre de couvrir les frais d'atterrissage, le coût de l'assurance risques de guerre, les frais de déploiement et de retrait, le coût des carburants et les dépenses au titre des équipages. L'affrètement de l'avion aurait principalement pour objet de permettre à l'Envoyé spécial de se déplacer entre Addis-Abeba et Asmara de manière à éviter les difficultés auxquelles il s'était heurté en 1999 lorsqu'il avait tenté d'organiser des navettes entre ces deux villes.

#### **Transmissions**

4. Un montant de 6 000 dollars est demandé pour couvrir le coût des transmissions commerciales, y compris le coût des communications interurbaines, les frais de télécopie et la location sur place de téléphones cellulaires et de téléphones par satellite.

**Fournitures et services**

5. Un montant de 3 000 dollars est demandé pour couvrir le coût des services d'appui tels que chauffeurs et secrétaires qui sont normalement fournis par les bureaux locaux du PNUD.

---